

Québec, le 17 février 2010

Monsieur Qussai Samak  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

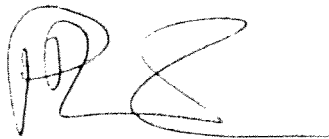
Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de New Richmond, et ce, à compter du 15 mars 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>e</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

Québec, le 17 février 2010

Monsieur Michel Germain  
Membre  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

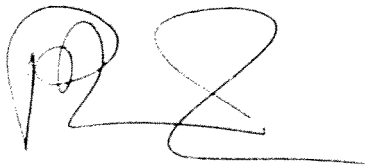
Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de New Richmond, et ce, à compter du 15 mars 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. Qussaï Samak.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M<sup>c</sup> Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications